Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260609-DEL2026_06_228-DE

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 09 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 09 juin, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ANDRÉ-LANDAIS Catherine, BACHIR Anne, BATARD Guillaume, BERTRAND Jean-Yves, BEUGNET Sébastien, BILLAUX Béatrice, BONINO Emilie, BONNEAU Pascal, BOUILLENNEC Rachel, BOURGES Yann, BOUTIER Yvon, BRICAGE Henry, BRIER Sandrine, BRISSONNEAU Alix, CADUDAL Véronique, CALLONNEC Claude, *CARMIGNAC Yannick (suppléant)*, CHAMPAGNE Xavier, CHAPPÉ Fanny, *COLLET Philippe (suppléant)*, CONNAN Gildas, COZLER Véronique, DANIEL Anne-Yvonne, DOYEN Virginie, *DOTTIN Alain (suppléant),* DUMAIL Michel, ÉCHEVEST Yannick, GARREC Loïc, GAUTIER Guy, GUÉNÉGOU Ludovic, GUERVILLY Olivier, HENRY Joël, HERVÉ Gildas, JOBIC Cyril, KERLOGOT Yannick, LE BARS Yannick, LE BÉGUEC Marilyse, LE BIHAN Christophe, LE BLÉVENNEC Gilbert, LE COTTON Anne, LE COUSTER Éric, LE FOLL Marie-Françoise, LE GOAZIOU Anthony, LE GOFF Philippe, LE GRAËT Anthony , LE GRAËT Carole, LE JANNE Claudie, LE LAY Tugdual, LE MARREC François, LE MEAUX Vincent, LE MEUR Frédéric, LE PESSOT Damien, LE VAILLANT Gilbert, LEBRETON Bruno, LOUIS Guillaume, LOYER Isabelle, LOZAC'H Claude, MALINAS Damien, MARCHAND Cinderella, *NABUCET Yves (suppléant)*, NICLOUX Marie-Christine, NOGÉ Bruno, PAGNY Gilles, PARISCOAT Dominique, PINEL Clarisse, PRIGENT Christian, QUÉRÉ Yann, ROLLAND Véronique, ROPERS Daniel, SANZ Myriam, TANGUY Béatrice, TERTRAIS Isabelle, VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

CHARLES Olivier à JOBIC Cyril ; CLEC'H Vincent à LOZAC'H Claude ; CORBEL Samuel à GAUTIER Guy ; CORREZE Patricia à PAGNY Gilles ; ÉTRILLARD Cécile à Fanny CHAPPE ; GIUNTINI Jean-Pierre à VIBERT Richard ; KERBAUL Etienne à ROPERS Daniel ; PICART Olivier à BRIER Sandrine

Conseillers d'agglomération - absents

KERROGUES Joanne ; LARVOR Yannick ; O'CONNOR Nathalie ; PRIGENT Jean-Paul.

Nombre de conseillers en exercice :	**85 Titulaires - 41 suppléants**	
Présents	73	
Procurations	08	
Votants	**81**	
Absents	04	

Date d'envoi de la convocation : mercredi 03 juin 2026
Secrétaire de séance Guillaume LOUIS

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260609-DEL2026_06_228-DE

Délibération

DEL2026-06-228 ASSOCIATION AILE - CONVENTION DE PARTENARIAT 2026-2027

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2224-34 ;

Vu le Code de l'Environnement, notamment ses articles L.229-26, L.123-19, R.229-51 et suivants ;

Vu le Code de l'Énergie, notamment ses articles L.100-1, L.100-2 et L.100-4 ;

Vu la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle II » ;

Vu la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;

Vu la loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat ;

Vu le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie de la région Bretagne, approuvé le 18 décembre 2020 ;

Vu la délibération n° 2021-04-072 du 20 avril 2021 approuvant le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;

Vu les délibérations N°2023-12-262, N°2024-09-190 et N°2025-05-138 relatives à la mise en œuvre du Contrat Fonds Chaleur sur le territoire.

Considérant qu'il convient de poursuivre l'animation et le suivi de l'actuel Contrat Fonds Chaleur ;

Considérant l'intérêt de poursuivre le recensement et l'accompagnement des projets de chaleur renouvelable sur le territoire ;

Considérant la nécessité d'un appui technique à l'élaboration d'une nouvelle candidature au Contrat Fonds Chaleur ;

Considérant l'importance de mobiliser et sensibiliser les acteurs locaux sur ces sujets ;

Considérant le montant financier de cette convention de 14 600 € HT sur deux ans ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Approuve le renouvellement de la convention avec l'association AILE, jointe en annexe, pour l'animation de l'actuel Contrat Fonds Chaleur et l'accompagnement à l'élaboration d'une nouvelle candidature auprès de l'ADEME ;
- Autorise le Président, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

Guingamp-Paimpol Agglomération

Le secrétaire de séance,
Guillaume LOUIS